

## **Publication d'éléments de rémunération des dirigeants mandataires sociaux de L'Oréal effectuée en application du Code AFEP-MEDEF de Gouvernement d'Entreprise des sociétés cotées de janvier 2020**

Le Conseil d'Administration de L'Oréal, lors de sa réunion du 9 février 2022, a arrêté, sur recommandation du Comité des Ressources Humaines et des Rémunérations et conformément à la politique de rémunération des mandataires sociaux approuvée par l'Assemblée Générale du 20 avril 2021, les décisions suivantes concernant la rémunération de :

- Monsieur Jean-Paul Agon, en qualité de Président-Directeur Général de L'Oréal jusqu'au 30 avril 2021 puis en qualité de Président du Conseil d'Administration à compter du 1<sup>er</sup> mai 2021, et
- Monsieur Nicolas Hieronimus, Directeur Général de L'Oréal depuis le 1<sup>er</sup> mai 2021.

### **Monsieur Jean-Paul Agon, Président-Directeur Général du 1<sup>er</sup> janvier au 30 avril 2021 puis Président du Conseil d'Administration à compter du 1<sup>er</sup> mai 2021**

#### **Rémunération variable au titre de l'exercice 2021 en qualité de Président-Directeur Général**

Le Conseil a évalué la performance de Monsieur Jean-Paul Agon, Président-Directeur Général du 1<sup>er</sup> janvier au 30 avril 2021, au regard des critères d'évaluation détaillés en page 94 du Document d'Enregistrement Universel 2020.

Le Conseil a conclu à un taux d'atteinte global de 99,6% sur un objectif maximum fixé à 100% de la rémunération fixe, soit un taux d'atteinte de 100% au titre des critères financiers et de 99% au titre des critères extra-financiers et qualitatifs. Il a donc été attribué à Monsieur Jean-Paul Agon, au titre de la rémunération variable annuelle 2021, un montant de 730 400 euros bruts, au titre des quatre premiers mois de l'année.

#### **Rémunération fixe au titre de l'exercice 2022 en qualité de Président du Conseil d'Administration**

Le Conseil d'Administration a décidé de maintenir la rémunération fixe de Monsieur Jean-Paul Agon, Président du Conseil d'Administration, à son niveau actuel, soit 1 600 000 euros bruts annuels.

### **Monsieur Nicolas Hieronimus, Directeur Général à compter du 1<sup>er</sup> mai 2021**

#### **Rémunération variable au titre de la période du 1<sup>er</sup> mai au 31 décembre 2021**

Le Conseil a évalué la performance de Monsieur Nicolas Hieronimus, Directeur Général du 1<sup>er</sup> mai au 31 décembre 2021, au regard des critères d'évaluation détaillés en pages 91 et 92 du Document d'Enregistrement Universel 2020, afin de déterminer le montant de la rémunération variable annuelle qui peut représenter au maximum 120 % de la rémunération fixe en cas de surperformance par rapport aux objectifs, avec une cible à 100 % de la rémunération fixe.

Le Conseil a conclu à un taux d'atteinte sur l'ensemble des critères de performance de 116,45%, soit un taux d'atteinte de 119,3% pour les critères financiers et de 112,1% pour les critères extra-financiers et qualitatifs.

Il a donc été attribué à Monsieur Nicolas Hieronimus au titre de la rémunération variable annuelle 2021, un montant de 1 552 667 euros bruts, au titre de la période du 1<sup>er</sup> mai au 31 décembre 2021.

## Rémunération fixe et variable au titre de l'exercice 2022

Le Conseil d'Administration a décidé de maintenir la rémunération fixe de Monsieur Nicolas Hieronimus à son niveau actuel, soit 2 000 000 euros bruts annuels.

Le Conseil a également décidé de maintenir une rémunération variable cible à 100% de la rémunération fixe, la rémunération variable pouvant atteindre jusqu'à 120% en cas de surperformance par rapport aux objectifs fixés, soit 2 400 000 euros bruts maximum.

---

« Ce communiqué ne constitue pas une offre de vente ou la sollicitation d'une offre d'achat de titres L'Oréal. Si vous souhaitez obtenir des informations plus complètes concernant L'Oréal, nous vous invitons à vous reporter aux documents publics déposés en France auprès de l'Autorité des Marchés Financiers, également disponibles en version anglaise sur notre site Internet [www.loreal-finance.com](http://www.loreal-finance.com).

Ce communiqué peut contenir certaines déclarations de nature prévisionnelle. Bien que la Société estime que ces déclarations reposent sur des hypothèses raisonnables à la date de publication du présent communiqué, elles sont par nature soumises à des risques et incertitudes pouvant donner lieu à un écart entre les chiffres réels et ceux indiqués ou induits dans ces déclarations.»

## CONTACTS L'ORÉAL

	<b>Actionnaires individuels et Autorités de Marché</b>	<b>Relations Investisseurs</b>	<b>Journalistes</b>
Standard +33 (0) 1 47 56 70 00	M. Christian Munich +33 (0)1 47 56 72 06 christian.munich2@loreal.com	Mme Françoise Lauvin +33 (0)1 47 56 86 82 francoise.lauvin@loreal.com	Mme Noëlle Camilleri +33 (0)6 79 92 99 39 noelle.camilleri@loreal.com

Pour plus d'informations, veuillez consulter les banques, les sociétés de bourse ou les établissements financiers (Code I.S.I.N. : FR0000120321), ainsi que vos journaux habituels ou le site Internet dédié aux actionnaires et investisseurs, [www.loreal-finance.com](http://www.loreal-finance.com), l'application mobile L'Oréal Finance ou contacter le numéro vert : 0.800.66.66.66 (appel gratuit).



Ce communiqué est sécurisé et authentifié avec la technologie blockchain.  
Vous pouvez vérifier son authenticité sur le site [www.wiztrust.com](http://www.wiztrust.com)